



Se faire rembourser son forfait auto école

Par Cahill

Bonjour, j'ai payé un forfait de 1000? dans une auto école en 2014, je n'ai fais aucune leçon de conduite, et moins de 10 leçons de code, (j'avais des problèmes personnelle du coup je n'ai jamais trouvé le temps de passer le permis) aujourd'hui je suis inscrit dans une autre auto école et j'ai donc repayer un autre forfait.
Je voulais savoir si il était possible de se faire rembourser mon premier forfait dans ma première auto école ? Peut-être pas entièrement mais en partie.

Par ESP

Bonjour
Nous sommes 7 ans plus tard...Il y a prescription (5ans est le délai de droit commun).

Par Cahill

D'accord merci du coup si il y'a prescription, c'est impossible donc ?